

L'an deux mil vingt-quatre, les vingt-sept juin, à vingt heures trente minutes
Le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau-Montratieur dûment convoqué le 19 juin 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Castelnau-Montratieur sur convocation de Monsieur Dominique Marin, Maire.

Présents : M. Mmes. Claudine Boissel, Aurélien Bonnemort, Elodie Boyer, Gilbert Brocard, Jean-Luc Cambe, Lysiane Clary, Gaëlle Duchêne, Isabelle Espitalier, Patrick Gardes, Angélique Ginibre, Michel Lacoste, Eliane Laval, Céline Marin-Bonnemort, Valérie Peleran, Claire Perrotte, Bernard Resseguier, Joëlle Sanson
Excusés avec procuration : Sébastien Lafargue a donné procuration à Valérie Peleran
Absents Sébastien Fourniols, Mathieu Vinel,
Excusés : Pascal Ressigeac, Nicolas Gauzin,

Secrétaire de séance : Aurélien Bonnemort

Présentation d'un projet agrivoltaïque chez Monsieur Hermen par le groupe Watt et Co
Validation à l'unanimité du procès-verbal du 15 mai 2024

1 - Délibérations :

1.1- Délibération de principe d'aliénation gratuite des parcelles AB 0015, 750 et 751 :

Délibération votée à l'unanimité

1.2- Opération 41017EP remise en conformité du coffret A01 + détection des Câbles réseaux EP :

Délibération votée à l'unanimité

1.3- Vente de chemins ruraux après enquête publique :

Délibération votée par 13 voix pour et 2 voix contre

1.4- Attribution d'une subvention au Collège Emile Vaysses pour un voyage pédagogique « de Périgueux à Oléron » des élèves qui ont choisi l'option Culture Antique :

Délibération votée à l'unanimité

1.5- versement de la subvention pour le voyage en Angleterre :

Délibération votée à l'unanimité

1.6- Décision modificative n° 1 du budget principal :

Délibération votée à l'unanimité

1.7- Service commun ADS - Avenant n° 2 – Elargissement des missions à l'instruction des actes relatifs à la police de la publicité :

Délibération votée à l'unanimité

1.8 – Nomination d'un assistant de prévention :

Délibération votée à l'unanimité

1.9 – Création de 2 postes d'adjoints techniques territoriaux à compter du 1^{er} août 2024 :

Délibération votée à l'unanimité

1.10 – Autorisation de signer la convention de coopération pour l'amélioration des collectes sélectives et la prévention des déchets :

Délibération votée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50

Les délibérations du conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie, sur le site internet de la mairie ainsi que sur le panneau d'affichage.

Le Maire : Dominique Marin

